

Au Houga, l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan présente de nombreux outils pour dynamiser l'activité des adhérents

Des outils concrets et immédiatement utiles



Au Houga, l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan présente de nombreux outils pour dynamiser l'activité des adhérents

Le 13 mars 2023, l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan (OTAA), rassemble tous ses adhérents-partenaires à la Ferme aux cerfs et aux sangliers de la famille Saint-Lannes au Houga.

Organisation

L'OTAA a été créé le 1er juillet 2022 par les communautés de communes (CC) membres du Pays d'Armagnac, excepté la CC de la Ténarèze et la commune de Cazaubon.

La présidence est assurée par Véronique Thieux-Louit, maire de Lupiac. Il y a deux vice-présidentes : Dominique Hébert et Nicole Labarrère et deux directeurs : Matthieu Dinguidard (chargé du tourisme au Pays d'Armagnac) et Hélène Nasarre (responsable du bureau de l'OTAA à Nogaro).

Cette organisation a – pour nous - l'intérêt que le personnel des anciens OT est resté là où il était, contrairement à ce qui se passe dans d'autres territoires.

Un vent nouveau

Les 8 mois écoulés depuis la création de l'OTAA ont été productifs et les quelque cent partenaires professionnels présents le 13 mars (producteurs, hébergeurs, organisateurs de circuits touristiques) ont pu s'en convaincre.

De plus, nous notons un dynamisme rafraîchissant dans les interventions des différents responsables qui explicitent les différents outils mis au point par l'OTAA pour ses adhérents.

Pour couronner tout cela, l'OTAA prend comme devise « XO ». Afin de manifester, que, si pour préparer l'eau-de-vie d'Armagnac, il faut prendre le temps de s'en occuper pendant longtemps, l'OTAA prend le temps de s'occuper de ses partenaires et clients.

Des outils concrets et abordables

Voici une liste des principaux outils mis à la disposition des adhérents :

le diagnostic de l'entreprise : une évaluation portant, entre autres, sur le site Internet, la présence sur les réseaux sociaux, la brochure ou le prospectus ; 1 heure est prévue comme temps de restitution ; tarif : 60 euros

des ateliers personnalisés : selon les besoins, ils portent sur les réseaux sociaux, Canva (1), mise à jour du site, prise de photos, retouche photo etc. ; durée : 2 heures ; tarif : 50 euros

se référencer : une offre spéciale de référencement sur Cybevasion (2) à 29 euros /an au lieu de 40

un outil d'accueil : le partenaire fournit ses informations et l'OTAA crée un livret où il ajoute les sites à visiter et les bons plans autour du site du partenaire ; tarif : 50 euros

un reportage photo : des photos classiques en haute définition et aussi avec un drone, pour booster votre présentation sur Internet ; rendez-vous à fixer avec l'OTAA ; tarif : 10 photos 150 euros ; 10 photos supplémentaires : 10 euros

reportage vidéo : un outil devenu « incontournable » pour attirer les clients ; l'OTAA vient une 1/2 journée pour créer la vidéo selon vos besoins ; tarif : 450 euros montage compris.

un cadeau de bienvenue pour les clients : il comprend une carte postale du Gers, un savon du Domaine de Taulet à Courrensan et un aimant décapsuleur ; tarif : 5 euros

une offre partenaire : 10 % de réduction pour vos clients sur le tarif du vélo rail de Nogaro

faire classer son hébergement (3) par l'OTAA : à partir de 180 euros

obtenir des infos pour les pros : il suffit de rejoindre le groupe Facebook (Club Partenaires Office de Tourisme Armagnac & d'Artagnan)

recevoir « l'eXpressO » : tous les mois, des informations sur les actions de l'OTAA et des partenaires, ainsi que sur les nouveautés du territoire.

Pratique

À Nogaro, on peut consulter, au bureau de l'OTAA, 77 rue de la République (ex-Nationale), Géraldine Grosjean, chargée de com ; tél. : 05 62 09 13 30 [geraldine.grosjean@armagnac-dartagnan.com].

À Éauze, l'OTAA, 2 rue Félix-Soulès 32800 Éauze ; tel. : 05 62 09 85 62 [info.tourisme@grand-armagnac.com].

À Vic-Fezensac, l'OTAA, 18 rue des Cordeliers 32190 Vic-Fezensac ; tél. : 05 62 06 34 90 [info@otaf32.com].

(1) Outil de design graphique en ligne gratuit. (2) Guide de tourisme et d'hébergement dans les hôtels, les chambres d'hôtes, les gîtes, les campings, les locations et les lieux touristiques. Un guide qui regroupe [gites.fr] et [chambres-hotes.fr]. (3) Le classement permet de certifier la qualité d'un meublé de tourisme proposé en location saisonnière. Il peut donc être avantageux pour le bailleur de le demander aux organismes certifiés, en suivant la procédure. Un bon classement fidélise les locataires et permet notamment un abattement forfaitaire fiscal de 71%.

N.B. - Sur la photo du haut de page : Matthieu Dinguidard, Hélène Nasarre Dominique Hébert et Véronique Thieux-Louit.



Hélène Nasarre et Véronique Thieux-Louit avec Aymeric Saint-Lannes



Nicole Labarrère avec Jordi Saint-Lannes et Alexandre Saint-Lannes



L'équipe de l'OTAA accueille les partenaires



Les partenaires s'installent dans la salle de la Ferme aux cerfis et aux sangliers 1bis 130323.jpg



Matthieu Dinguidard, Dominique Hébert et Véronique Thieux-Louit



Noémie Santi, du bureau OTAA d'Eauze (conseillère en séjour et animatrice numérique de territoire)

